



« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, SIRET 53977241800015,
à but non lucratif et d'intérêt général.

Siège social : Mairie de SAINT-ARNOULT, avenue Michel d'ORNANO, 14800 SAINT-ARNOULT.

Téléphone 06 09 83 47 76. www.prieure-de-saint-arnoul-sur-touque.org



Saint-Arnoult
Site Clunisien

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi sept décembre deux mille dix neuf

à SAINT-ARNOULT(14), salle des associations, mairie de SAINT-ARNOULT

avenue Michel d'ORNANO,

de 10h00 à 12h00

COMPTE-RENDU

ooOOoo

La séance est ouverte à 10h15 par le Président, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, qui prononce un mot d'accueil dont le texte est reproduit ci-après :

Mmes, Mlles, Messieurs,

C'est la treizième Assemblée Générale Ordinaire de « LAPSAT ».

Lors de notre dernier CA, le 26/10/2019, nous nous interrogeons sur cette situation : un exercice statutaire obligatoire et dûment « cadré », qui présente un déphasage calendaire très marqué. En effet, nous allons délibérer sur l'exercice 2018, mais aussi le relire à l'aune de la vie de notre association en 2019, presque achevée. Cette relecture différée confère une certaine distanciation, mais aussi un effort de mémorisation fort salutaire pour l'apurer. Mais, peut-être serait-il judicieux de se positionner dans un espace temps plus contracté, de trois à six mois ?

Oui, l'année 2018 aura été éprouvante, cf. notre « Rapport d'activités », mais 2019, qui arrive à son terme, beaucoup plus paisible avec, sans mauvais jeu de mots, en point d'orgue, le retour à des relations apaisées et constructives avec M. le MAIRE, au nom de notre association je l'en remercie très sincèrement.

Pour cette AG 2018, ont été convoqués ou invités 53 « Amis » (-2/l'année passée) nous exprimons notre gratitude à celles et ceux qui ont bien voulu y répondre.

Cette année encore, notre AG ordinaire se déroulera dans le respect des formes et du dialogue, par avance je vous en remercie.

Notre gratitude et nos remerciements, avant tout, à nos deux autorités de tutelle, sans lesquelles, il faut sans cesse le rappeler, nous ne serions « rien » :

- Monsieur le Maire de SAINT-ARNOULT, qui nous fait le plaisir et l'honneur de sa participation, la Commune, propriétaire du Patrimoine, met encore gracieusement à notre disposition cette salle de réunion et nous a prodigué les indispensables soutiens logistiques, en particulier pour notre concert.
- Monsieur le Curé de la Paroisse, le Père Jean-Parfait CAKPO, dans une attention et une prévenance sans faille pour notre association, nous donne aussi la joie et l'honneur de se joindre à nous.

Nous sommes reconnaissants envers les « Amis » de LAPSAT qui ne peuvent être présents et qui nous assurent de leur soutien en nous confiant leur « pouvoir », souvent accompagné d'un mot de sympathie, un grand merci.

Chaque année, avant d'entrer dans le formalisme, nous ouvrons un temps mémoriel dévolu à toutes celles et ceux que nous savons absents et en difficultés dans leur vie, par exemple, Mme COUESNON Colette désormais retirée, dans sa maison à SAINT-HYMER ; d'autres dont nous n'avons plus de nouvelles, Mme HOYAU...

Mme Eliane CHANSON, vient de nous quitter le 19/11/2019, avec M. CHANSON, ils ont été membres Bienfaiteurs de notre association durant 10 ans (jusqu'en 2016) ; nous renouvelons à M. CHANSON nos très respectueuses condoléances, ainsi que notre fidèle sympathie.

Pour la huitième année consécutive, nous avons joint aux convocations les projets de CR d'Activités 2018 et de Rapport Financier 2018, en y ajoutant le bulletin n°23 du 18 octobre 2019 de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens qui traite exclusivement de la candidature DES sites Clunisiens en Europe auprès de l'UNESCO **et cela concerne SAINT-ARNOULT**, le déroulement de notre Ordre du Jour devrait encore s'en trouver facilité et vous avez ainsi une bonne connaissance de ces deux documents fondamentaux ; avec la faculté, aujourd'hui, d'apporter vos commentaires, critiques et propositions voir même modifications.

Je vous proposerai de modifier notre ordre du jour afin de passer le point sur notre projet 3D, juste avant les questions diverses, et consacrer ainsi le maximum de temps à Mme BESNARD, de « Mordicus Studio », qui va nous exposer sa proposition « d'étude stratégique » visant à poursuivre le cheminement de notre Projet 3D ; je remercie très vivement Mme Marie-Pierre BESNARD, d'être avec nous pour cette AG.

Notons, qu'à ce jour, nos adhésions pour l'exercice 2019 sont au nombre de **43 (comme en 2018)**, cela interroge...

Le « verre de l'amitié » fera encore défaut, puisque notre CA doit se réunir à l'issue de l'AG dans cette même salle, et vous pouvez y assister.

Pour le bon déroulement de notre Assemblée Générale Ordinaire, et conformément aux règles, je vous propose d'agréer le Bureau suivant :

Moi-même, Gérard HARDUIN-AUBERVILLE, comme Président, et Mme Florence DELIRY comme Secrétaire.

Y a-t-il des oppositions ?

Y a-t-il des abstentions ?

Ce Bureau étant adopté, je déclare ouverte notre **treizième** Assemblée Générale Ordinaire.

L'ordre du jour initial est rappelé :

- Accueil
- Constatation que le quorum est atteint.
- Rapport d'activité 2018
- Rapport financier 2018
- Renouvellement des membres du conseil d'administration, pour 3 administrateurs:
 - Est candidat à sa réélection pour 3 ans (2022): M. THOMASSON Michel.
 - Sont candidats à leur réélection pour 1 an renouvelable (2020): Mme Anne-Marie ROUY, M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard.
- Montant des adhésions 2020.
- Point sur notre site internet (mise à niveau et maintenance).
- Point sur notre projet de « Représentation en 3 Dimensions (3D) » et ses valorisations.
- Point sur notre partenariat avec l'Université de Caen pour soutenir le parcours doctorant de Mme CANU-PRAT.
- Point sur la « vie » de notre orgue « Isabel ».
- Questions diverses.

Sachant donc que :

- « Point sur notre projet de « Représentation en 3 Dimensions (3D) » et ses valorisations », passera en dernier, après « Questions diverses », pour donner le maximum de temps à Mme BESNARD.

Etude des différents points :

1 – Quorum.

Le Président constate que sur 53 convoqués ou invités avec voix délibératives, 39 membres sont présents ou représentés (soit 74 %). Le quorum est atteint et permet à cette A.G. de délibérer sereinement.

2 - Rapport d'activité 2018.

Comme pour les précédentes AG, le Président propose de ne pas procéder à la lecture du Rapport d'Activité 2018 qui a été soumis avec la convocation, mais de répondre aux interrogations ou de prendre en considération les observations.

1^{ère} résolution : Ce processus est adopté à l'unanimité.

. Aucune question ou observation n'est formulée au sujet de ce rapport d'activité.

2^{ème} résolution : Adoption de ce rapport d'activité

Le Rapport d'Activité 2018 est adopté à l'unanimité.

Au nom du Conseil d'Administration, le Président exprime des remerciements.

3 - Rapport financier 2018.

Comme pour le Rapport d'Activité, le Président propose de ne pas décliner l'ensemble du Rapport Financier 2018, puisqu'il était aussi joint à la convocation pour cette AG, mais de répondre aux interrogations ou de prendre en considération les observations.

1^{ère} résolution : ce processus est adopté à l'unanimité.

. Aucune question ou observation n'est formulée au sujet de ce Rapport.

2^{ème} résolution : adoption du Rapport Financier.

. Le Rapport Financier 2018 est adopté à l'unanimité.

. Le Président remercie l'assemblée et indique que ce Rapport Financier 2018 sera annexé au présent compte-rendu.

3^{ème} résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle Quitus aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2018 ?

. Quitus est donné, à l'unanimité, par l'AG aux membres élus du CA pour leur gestion au cours de l'exercice 2018.

Le Président rappelle que nos comptes sont tenus par Messieurs :

- Francis MESPREUVE, Trésorier,
- Nicolas HARDUIN-AUBERVILLE, Trésorier adjoint, qui professionnellement vient de retrouver SAINT-ARNOULT depuis le 26 septembre 2019.

Le Président remercie très chaleureusement M. MESPREUVE, ainsi que Mme Dominique MICHAUX qui procède aux vérifications et prodigue ses conseils éclairés.

Les prévisions d'atterrissage pour 2019, sont à ce jour ...

- Un **excédent** d'environ **800€** hors gestion et budget « Projet de Représentation 3D et ses valorisations », qui représentait 15000€ qui ont été engagés à 100% en 2018, et pour lequel le CA vous propose de valider un engagement de 3900€, somme prélevée sur nos réserves pour la réalisation d'une étude stratégique, confiée à Mme BESNARD « Mordicus Studio », de poursuite du projet.
 - L'AG valide, à l'unanimité, cet engagement de 3900€ au profit du « Projet de Représentation 3D et ses valorisations ».
- notre prévisionnel de « cotisations 2019 » atteint 77% soit un « manque » de 645€ ...
- Notre trésorerie **réellement** « disponible » est à ce jour de **12004,31€** (provisions 500€ déduites) et sur laquelle nous préleverons les 3900€ évoqués précédemment.

Orientations 2020:

- Comme nous le disions l'an passé, la suite de notre projet de « Représentation 3D et ses valorisations » nécessitent de nouveaux fonds, ce qui justifie « l'étude stratégique », de plus, notre site internet, remis à niveau, permet l'utilisation des outils de visites numériques, malgré des ajustements des contenus.
- En 2019, un seul concert, très apprécié, toujours sous la direction artistique bénévole de M. Fabrice PENIN et les soutiens très marqués de la Commune et du Comité d'Animation, cela ne peut que nous inviter à poursuivre dans cette voie avec les mêmes partenaires...
- La candidature UNESCO devrait nous susciter de nouveaux « Amis » pour soutenir notre action...

4 - Renouvellement du Conseil d'administration.

Le Président expose :

Renouvellement de 3 administrateurs :

- Est candidat à sa réélection pour 3 ans (2022): M. Michel THOMASSON.
- Sont candidats à leur réélection pour 1 an renouvelable (2020):

Mme Anne-Marie ROUY et M. HARDUIN-AUBERVILLE Gérard.

C'est en accord unanime avec le CA afin de tenir compte des aléas possibles de la « vie », sans pénaliser le fonctionnement de notre association.

Il y a toujours un siège à pourvoir depuis un an et appel à candidatures.

Le Président demande s'il y aurait d'autres candidatures dans l'assistance ? NON.

1^{ère} résolution : Je vous propose de voter à mains levées

Contre : néant.

Abstentions : néant.

FD.

Cette procédure étant validée :

2^{ème} résolution : Votez-vous pour les candidats qui se représentent devant vous ?

Contre : néant.

Abstentions : néant.

Ces TROIS administrateurs sont réélus par l'AG et nous vous en remercions.

5- Montant des adhésions pour 2020.

Le Président expose :

Notre CA, après examen de notre situation, ne trouve toujours pas d'argument justifiant une évolution de nos « adhésions », et notamment une éventuelle majoration, le panel offert demeurant suffisamment « ouvert et souple » pour répondre à un maximum de situations sociales, de nouveau, nous vous proposons de maintenir le statu quo. Notons que :

▪ L'ensemble des adhésions nous donne une cotisation moyenne pour **2018** de 50,60€ pour 43 adhérents (-3/2017), pour mémoire: en 2011 nous étions à 35,59€ pour 65 adhérents, en 2012 à 39,43€ pour 61 adhérents, 2013 à 44,76€ pour 56 adhérents, 2014 à 45,79€ pour 62 adhérents ; 2015 à 47,83€ pour 55 adhérents, 2016 à 47,30€ pour 50 adhérents, 2017 à 48,64€ pour 46 adhérents, en **2019**, à ce jour, nous obtenons 50,36€ avec 42 adhérents. Le rôle des membres Bienfaiteurs est toujours éminent (14 pour 1840€ en 2018 soit 73%), (14 pour 1380€ en 2017, soit 62%), (14 pour 1375€ en 2019 soit 65%)... Rappelons que nous sommes toujours « d'intérêt général » et que nous émettons, pour la **neuvième** année, nos reçus fiscaux en fin **2019**, nous n'en percevons toujours aucun effet sur nos recettes.

« Les Amis du Prieuré de Saint Arnoul sur Touque »

Association Loi 1901 n° W143000117, d'intérêt général, SIRET 53977241800015

Adhésions pour 2020 :

Membre adhérent :

- Individuel : 25 €
- Famille :
Pour le premier membre : 25€
Pour les autres membres : 17,50€ x... = €
- Etudiant : 15 €
- Moins de 16 ans : 6,30€

Membre bienfaiteur (à partir de 50€)

Avez-vous des questions ? Néant

Y-a-t-il des voix contre ? Néant

Y-a-t-il des abstentions ? Néant

Ces cotisations sont adoptées et nous vous en remercions.

6 - Point sur notre Site Internet.

Le Président expose l'historique de notre site internet :

- réalisé en 2010, gracieusement, par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie-Seine, (siège à Bois-Guillaume, Seine-Maritime) dans le cadre d'un stage de formation de M. Julien LANGLOIS, étudiant en deuxième année de DUT Services et Réseaux de Communication (SRC) à l'Université de Rouen - Site d'Elbeuf sur Seine, encadré par un technicien de la Direction Réseaux et Informatique, Bois-Guillaume; le Président, ex cadre salarié de cette Direction, a participé à son élaboration (cahier des charges, choix langage et hébergeur, etc.).
- Depuis sa mise en service en juin 2010, le Président a fait office d'Administrateur, et les seuls coûts ont été ceux de l'hébergement et du nom de domaine (28€/an).

Notre site qui a été développé avec Drupal, qui est un système de gestion de contenu (CMS) libre et open-source publié sous la licence publique générale GNU et écrit en PHP, n'a pas, sur ce point, bénéficié des mises à jour depuis sa création ; c'est une erreur imputable à l'Administrateur (le Président).

La refonte et l'évolution de notre site étaient envisagées dans la cadre de notre projet 3D, mais finalement sans suite.

Des opérations effectuées chez notre hébergeur (OVH), depuis le début de cette année 2019, ont créé quelques blocages et nous ont convaincus d'agir : soit une mise à niveau de notre CMS (DRUPAL), soit une réécriture de notre site, en WORDPRESS par exemple.

Après prospections et consultations, tant de la part de V. COLOMBEL que de G. HARDUIN-AUBERVILLE, durant 6 mois, une seule proposition de remise à niveau par MORDICUS Studio (Mme BESNARD) pour 960€ttc, tandis que les devis de réécriture en Wordpress sont de 2900€HT plus environ 1200€HT pour la mise en place de notre « visite virtuelle ».

Après consultation du CA, par courriel du 30/08/2019, nous avons commandé, le 04/10/2019, à Mme BESNARD, « Mordicus-Studio », la prestation de remise à niveau pour la somme de 960€TTC, ainsi que la mise en œuvre d'un contrat de maintenance pour un coût de 360€TTC/an.

La mise à niveau a débuté le 23/10/2019 et le contrat de maintenance aussi.

Notre CA, du 26/11/2019, a confirmé, à l'unanimité, ces dispositions, avec le souhait d'une confirmation ou d'amélioration des paramétrages de « visibilité » ainsi que la communication des statistiques de connexions.

A ce jour, MORDICUS Studio, a achevé son travail et nous avons le site actualisé à disposition depuis le 05 décembre 2019 (quelques petits « réglages ») avec nos DEUX outils de visites numériques, via, désormais, un onglet « Visites virtuelles » :

- la « KALETA », depuis mai 2016, est une visite interactive 360° des lieux « en l'état 2016 » (hébergée par le site de l'association Le Pays d'Auge) mais que nous pensons mettre aussi sur notre site.
- La visite « virtuelle » de « Mordicus studio », depuis septembre 2019, est une visite interactive 360° des lieux « proposition de reconstitution fin XVIIIème siècle ».

Nous remercions Mme BESNARD (« Mordicus studio ») pour cet excellent travail !

Avez-vous des questions ou observations sur ce dossier ?

Le Président demande à l'AG de bien vouloir valider les actions engagées : remises à niveau et contrat de maintenance ; l'AG les valide à l'unanimité et renouvelle ses compliments et remerciements à Mme BESNARD.

Le Père Jean-Parfait CAKPO propose de créer un lien avec le blog de la Paroisse (qui reçoit des milliers de visiteurs), son gestionnaire en est M. Laurent BELLENGER.

La demande du Père Jean-Parfait CAKPO, Curé de notre Paroisse, est accueillie avec beaucoup d'intérêt, et est adoptée à l'unanimité ; un membre de l'assistance propose la réciprocité.

Des dispositions similaires pourraient être mises en œuvre concernant le site de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

Monsieur le Maire, nous informe du passage, très récent, d'un technicien, pour la mise en œuvre de la Wifi de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, (clocher du prieuré, crypte, place du village), celle-ci devrait être opérationnelle en Janvier 2020, le Président l'en remercie vivement.

7 - Point sur notre partenariat avec l'Université de Caen pour soutenir le parcours doctorant de Mme CANU-PRAT.

Le Président expose ce qui suit :

En 2018, hélas, le 11 octobre, nous recevons un courrier de Mme Amélie CANU-PRAT qui, par suite de nouvelles responsabilités professionnelles, se trouvait dans l'obligation d'arrêter son parcours doctorant.

Pour mémoire : « lors de notre CA du 13 octobre 2018, nous avons, à l'unanimité, décidé de ne pas solliciter le remboursement des frais mais que nous puissions avoir accès à ses travaux; le CA (Mme VADROT) lui a adressé un courriel en ce sens, le 02 décembre 2018, qui est demeuré sans réponse.

Au 15/11/2019, un courriel de Mme GAZEAU, nous informe, qu'après de nombreuses tentatives, elle a renoué un contact avec Mme CANU-PRAT ; celle-ci connaît de sérieux problèmes professionnels, mais demeure tout à fait disposée à nous communiquer les cartographies de ses études (M1&2), nous les attendons donc suite à notre réponse par courriel du 16/11/2019 :

« A ce sujet, comment devons nous gérer notre convention avec l'Université de Caen ?

Concernant ses documents cartographiques, en effet nous n'en disposons pas alors qu'ils sont incontournables pour une bonne compréhension de cette histoire clunisienne en Normandie, et nous les avons sollicités.

Outre le site et les « outils » de visites numériques, nous souhaitons compléter la table de lecture clunisienne avec ces précieuses indications, sous votre contrôle et celui de Mme CANU-PRAT. »



Nous, attendons désormais, avec les conseils de Mme GAZEAU, les modalités mettant, en principe, un terme à notre convention de partenariat avec l'Université de Caen concernant Mme CANU-PRAT, ou la faire évoluer.

Nous nous souvenons que Mme CANU-PRAT a réalisé, entre 2009 et 2011, ses Masters 1 et 2 sur Cluny en Normandie sous la direction de Mme Véronique GAZEAU, Professeur d'histoire médiévale à l'université de CAEN. Avec beaucoup de modestie, nos demandes réitérées auprès de Mme GAZEAU n'ont pas été étrangères à ces travaux, qui ont établi la primauté de SAINT-ARNOULT comme 1^{ère} fondation clunisienne en Normandie en 1061.

Le Père Jean-Parfait CAKPO signale que tous les mémoires de Master sont déposés à la Bibliothèque Universitaire, que leur accès doit-être possible (avec l'accord de l'autrice).

Information complémentaire : Il existe un « fond Normand ».

L'AG réitère son souhait de pouvoir conserver les meilleures relations tant avec Mme GAZEAU qu'avec Mme CANU-PRAT.

8- Point sur la vie de notre orgue « Isabel ».

Le Président expose ce qui suit :

En 2018, notre toujours très apprécié orgue « Isabel », a retrouvé ses quartiers d'hiver au sein la chapelle des Franciscaines à Deauville qui est devenue sa « résidence principale ». Que les Sœurs soient assurées de toute notre reconnaissance ! De plus,

o Notre convention de mise à disposition de l'orgue s'est « stabilisée » en concertation avec M. Emmanuel FOYER, notre facteur d'orgue.

o Deux très beaux concerts positionnés dans une même semaine, en juillet, après conseils et concertation de M. Fabrice Pénin, notre « directeur artistique » bénévole, que nous ne remercierons jamais assez :

Le 16 juillet : Flute baroque, Mezzo et orgue (40 personnes).

Le 19 juillet : Violoncelle baroque, Soprano, orgue (70 personnes).

o Comme en 2015&2016 et 2017, l'orgue est aussi « sorti » pour:

Opus 14 du 30/01 au 03/02 pour 2 concerts.

ADTLB du 26 au 29/05 pour 1 concert.

Normandie Baroque du 10/05 au 21/05 pour 3 concerts (Condé sur Noireau, Caen et Rouen)

Normandie Baroque du 10 au 20/08 pour 4 concerts (Granville, Sées, Lonlay-l'abbaye, Abbaye de Juaye-Mondaye).

o L'orgue a participé à notre messe patronale, à la chapelle, le samedi 14 juillet.

o L'orgue a retrouvé la chapelle des Franciscaines, au 143 avenue de la République à Deauville dès le 20 août 2018 et nous nous réjouissons et souhaitons qu'elles puissent ainsi l'entendre lors de célébrations joué, notamment, par M. Cédric COMELLO

o Du point de vue économique pour 2018:

L'assurance d'un coût de 240€/an.

Les mises à disposition qui ont généré 700€ de dons.

➤ Soit un solde positif de 460€.

En 2019 :

Notre orgue a retrouvé, depuis le 21/10/2019, la chapelle des sœurs franciscaines à DEAUVILLE, sa désormais résidence « principale » ; c'est à l'unanimité, que notre CA, le 26/10/2019, a souhaité témoigner de sa gratitude à cette Communauté.

En 2019, l'instrument a été mis à disposition de chœurs et d'associations (Alma Musica, Abbaye de JUAYE-MONDAYE, Le Madrigal de Condé en Normandie) pour des concerts ou stage ; le plus souvent ce sont des utilisateurs qui, depuis 2015, reviennent nous solliciter, ce qui démontre les qualités de notre orgue mais aussi des conditions cohérentes et respectueuses de notre convention de mise à disposition, élaborée avec les conseils d'Emmanuel FOYER, notre Facteur d'orgue.

A ce jour, le bilan économique de notre instrument, pour 2019, est un solde positif de 140€.

Notre cher ami, Fabrice PENIN, s'est affairé pour que nous puissions organiser un très beau concert, « **Un concert en duo** » donné par: Mme Hélène LUGAND - orgue et violoncelle baroque et M. Fabrice PÉNIN – Voix (baryton) et orgue, le 22/09/2019, à 15h30, l'une des deux « Journées du Patrimoine ». Cette manifestation n'a été possible que par les soutiens, de M. le Curé, qui nous a même obtenu l'autorisation diocésaine, indispensable, en un mois au lieu des trois requis normalement, ainsi que celle de M. le Maire, tout aussi indispensable, donnée immédiatement avec

son assurance du soutien logistique de la Commune, notamment la prise en charge du coût de la réalisation d'une magnifique et très efficace banderole. Sans oublier le partenariat reconduit du Comité d'Animations qui via, M. PEZZONI, son Trésorier, nous a octroyé un don de 300€ ; ajoutons la mise à disposition par M. le Maire, de son logis pour les deux musiciens.

Lors de notre CA du 26/10/2019, à l'unanimité, nous avons souhaité exprimer nos plus vifs remerciements à M. le Curé, le Père Jean-Parfait CAKPO, M. le Maire et M. PEZZONI et bien évidemment à M. Fabrice PENIN.

Le Président remercie très chaleureusement les membres du CA, Mme VADROT, M. COLOMBEL, M. MESPREUVE, présents lors de ce concert, et qui ont activement contribué à son bon déroulement devant un auditoire de 54 personnes très satisfaites quant à la qualité des prestations.

Le Président rappelle le bilan économique du concert, soit un solde positif de 337,16€, sachant que nous avons recueilli 416,19€ de dons au « chapeau », et que sans le soutien du Comité d'Animation nous serions déficitaires de 37,16€ ; et il faut ajouter la générosité de M. FOYER, notre Facteur d'orgue, qui s'est déplacé gracieusement pour vérifier et préparer notre orgue ; et enfin, Mme Hélène LUGAND et M. Fabrice PÉNIN nos deux excellents musiciens, quasi bénévoles, avec un défraiement forfaitaire de 150€/personne, c'est unanimement que lors de notre dernier CA, le 26/10/2019, nous leur avons exprimé gratitude et reconnaissance.

Pour les Messes à la chapelle, les 20 juillet et 14 août 2019, c'est Mme Nicole MARODON qui nous a fait l'honneur et la joie de jouer notre orgue.

Lors du dernier CA, et en présence de M. ROMANET, TOUS, nous étions heureux de constater que ce qui était considéré « comme un projet risqué », après divers ajustements, notamment dans la recherche des interlocuteurs artistiques, est devenu une belle réussite à tous égards.

Le Père Jean-Parfait CAKPO propose :

- que son « accord » soit présumé « automatique » pour ces concerts,
- de passer l'information (concerts et manifestations) dans le « Bulletin paroissial » (tiré à 1000 exemplaires), si l'anticipation est possible pour l'association, (c'est là toute la difficulté).

A la demande du Président, notre AG de ce jour confirme et conforte ce qui précède et notamment en matière de remerciements et gratitude !

9 - Questions diverses.

Le Président expose ce qui suit :

Comme nous en sommes convenus, au début de notre AG, nous traiterons les « Questions Diverses » avant le « Point sur notre Projet de Représentations 3D et ses valorisations », afin que Mme BESNARD dispose des meilleures conditions pour nous exposer son étude stratégique.

Puis, le Président évoque :

- Le Bulletin n°23, du 18 octobre 2019, de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, consacré à la candidature UNESCO pour les Sites clunisiens européens : c'est d'une toute première importance et cela concerne bien entendu notre Commune de SAINT-ARNOULT, mais aussi la Communauté de Communes, le Département et la Région, il me semble naturel et évident que tous ces échelons politiques, par leurs Responsables, cherchent à soutenir et promouvoir cette démarche de la Fédération.

La dimension européenne de cette candidature UNESCO est soulignée !

L'AG souscrit sans réserve à la proposition du Président, que M. le Maire porte avec la plus grande détermination ce dossier auprès de ses collègues tant locaux que départementaux et régionaux, sans oublier M. le Député et Mme la Sénatrice.

- L'adhésion éventuelle à l'association « Les Abbayes de Normandie » ?
Nous avons été relancés par l'association « Les Abbayes de Normandie » Route historique, dont le siège est à Mont Saint-Aignan, qui nous avait déjà sollicités en 2017, les conditions économiques sont aujourd'hui plus raisonnables : 150€/an en bénéficiant ainsi d'un réseau et d'une structure de communication régionale.
SAINT-ARNOULT est intéressant pour cette association eu égard à sa qualité de seul site clunisien en Normandie !

L'AG souscrit sans réserve à la proposition du Président, que Mme BESNARD encourage également, le Président prendra contact en ce sens avec « Les Abbayes de Normandie », dès la semaine prochaine.

10- Point sur notre projet de « Représentation en 3 Dimensions (3D) et ses valorisations ».

A 11h 05, le Président invite Mme Marie-Pierre BESNARD, de « MORDICUS Studio », à nous présenter son étude stratégique relative à notre Projet de « Représentation 3D et ses valorisations » : L'introduction prévue par le Président était la suivante :

« Depuis notre dernière AG 2018, il y a un an, ce projet a fort peu évolué.

Le Président rappelle qu'il a participé à la dernière réunion de coordination avec Mme BESNARD de « SONUMERIQUE&MORDICUS Studio », le 13 août 2019, de 14h00 à 15h30, au Dôme à CAEN, M. COLOMBEL était en « audio conférence » depuis Le HAVRE ; par suite, le Président et M. COLOMBEL se sont retrouvés sur le site, le dimanche après-midi 18 août 2019, pour faire un point.

Pour mémoire, et comme demandé par le Président, « SONUMERIQUE&MORDICUS Studio » a installé sur notre site internet, fin mai 2019, une première « esquisse » de propositions de « restitutions 3D visitables » des lieux à la fin du XVIII^{ème} siècle, des commentaires devront accompagner cette présentation ; ce premier « outil » devant faire l'objet de révisions/modifications, c'est un travail fastidieux qui doit être pris en charge par le Président.

Lors de notre dernier CA, le 26/10/2019, notre cher Vice-président, M. Valery COLOMBEL, qui depuis 2015 porte, avec succès (cf. le Prix de Labrusse), cet ambitieux dossier, nous a fait part de ses difficultés pour poursuivre sa mission de « pilotage technique » de ce projet, notamment par suite de charges professionnelles croissantes et en conséquence souhaitait que le CA décide, sans attendre, de trouver une autre solution managériale pour ce projet qui, de par sa nature même, doit « rester ouvert ».

Le Président a rappelé que le budget du Projet est à zéro, les membres du CA ont souhaité pouvoir utiliser une partie de la trésorerie disponible.

Par suite, le CA, à l'unanimité, a demandé au Président de solliciter Mme BESNARD afin qu'elle nous fasse, si possible pour notre AG du 07 décembre 2019, une proposition commerciale, pour une prestation d'étude (avec un cahier des charges) concernant les suites à donner (phasages/étapes/coûts correspondants) visant à faire évoluer notre projet à partir de sa situation actuelle, avec notamment un dossier nous permettant de présenter notre démarche et susciter l'intérêt pour l'obtention éventuelle de financements complémentaires (par exemple auprès du Crédit Agricole de Trouville) ou « autoriser » l'ouverture de certaines portes (DRAC M. CARRÉ)(Université). De plus, nous aider à proposer certains travaux qui pourraient être pris en charge par des Masters dans le cadre de stage en entreprise (par exemple les panneaux pédagogiques traduisant les phasages du rapport INRAP).

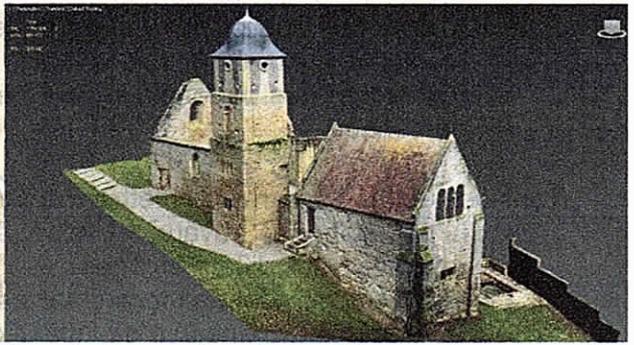
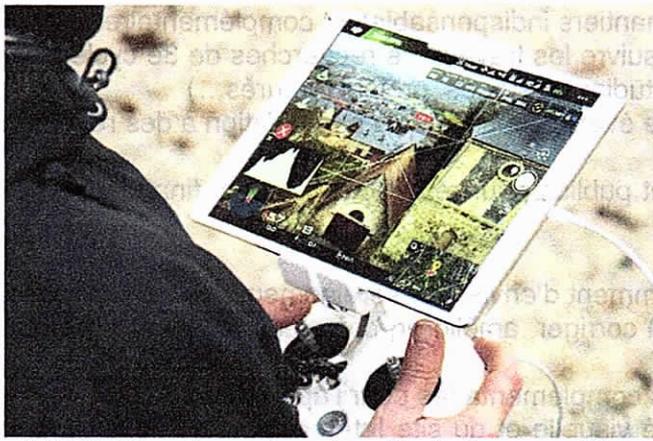
Mme BESNARD nous a adressé, le 05/11/2019, un devis pour une « étude stratégique » répondant à nos attentes avec un coût de 3900€TTC qui a été soumis, par courriel, aux membres élus du CA, lesquels l'ont validé (cf. notre réponse positive par courriel du 12/11/2019). »

Mme BESNARD est là aujourd'hui pour concrétiser et exposer sa proposition.

Voici la SYNTHÈSE de sa PRÉSENTATION :

« « LAPSAT » dispose d'un fonds documentaire riche et varié, patiemment constitué : sources archéologiques, textuelles, iconographiques - avec notamment un beau fonds de cartes postales - qui ont permis à A. Prat d'engager des travaux universitaires (M1 et M2) sous la direction du Professeur V. Gazeau. Couplé au précieux rapport rédigé par F. Delahaye dans le cadre de l'étude INRAP pour la consolidation et la cristallisation du Prieuré, cet ensemble livre l'histoire millénaire du lieu et ses différents âges.

L'imagerie numérique vient compléter ces sources puisque « LAPSAT » dispose de relevés lasergrammétriques et photogrammétriques qui constituent une base de données complète et fiable. Grâce à ces sources et avec le soutien de ses autorités de tutelle, « LAPSAT » a entamé en 2016 une politique de valorisation du bâti par les technologies numériques, pour laquelle elle a reçu le Prix de LABRUSSE.



« LAPSAT » dispose aujourd'hui d'un modèle 3D qui donne à voir le Prieuré dans son état Moderne. Le modèle est visible sur le site de l'Association. En parallèle, une application mobile a été développée qui permet une visite guidée du Prieuré dans son état actuel. Bien qu'opérationnelle, l'application n'a pas pu être rendue publique, les travaux d'équipement du site en wifi ayant pris du retard.



Aujourd'hui ces objets, fruits d'un long travail de récolement, d'analyse et d'exploitation des sources demeurent encore très confidentiels. La pose symbolique de la première pierre virtuelle par la vice-présidente en charge de la culture à la Région Normandie, le Maire de Deauville et le Maire de Saint-Arnoult, fin 2016, avaient nourri les espoirs d'une ambition forte pour le site. Le contexte de la candidature de Cluny et des Sites clunisiens au Patrimoine Mondial de l'UNESCO représente une occasion unique de relancer la dynamique pour donner à mieux connaître Saint Arnoult, première fondation clunisienne en Normandie.



Pour cela, « LAPSAT » doit engager des chantiers indispensables et complémentaires :

- renouer avec l'Université pour poursuivre les travaux de recherches de 3e cycle et trouver des opportunités de contribution d'étudiants (stages, projets tuteurs...)
- s'ouvrir aux publics par une politique événementielle et la participation à des rencontres de médiation culturelle et scientifique
- rechercher des partenaires privés et publics pour réunir des fonds et financer sa politique numérique

Tous ses efforts conjoints permettront notamment d'envisager sereinement :

- la poursuite des travaux 3D visant à corriger, améliorer, compléter le modèle existant et le restituer à ses différents âges
- le développement de fonctionnalités complémentaires pour l'application
- la refonte indispensable de l'identité visuelle et du site Internet pour véhiculer une image dynamique et moderne de « LAPSAT », dans le sillage de la Fédération des Sites Clunisiens. »

Le Président requiert l'approbation de l'AG sur la présentation et les perspectives proposées par Mme BESNARD avec validation de notre commande d'Etude Stratégique auprès de « MORDICUS Studio » pour la somme de 3900€TTC (trois mille neuf cent euros TTC) : c'est à l'unanimité que l'AG donne son accord, avec ses félicitations et ses remerciements pour ce remarquable travail.

50% du montant de la prestation (1950€TTC) seront versés avant le terme de 2019.

Le Président doit prendre contact avec la Caisse locale de Crédit Agricole de Trouville sur Mer, au plus vite, pour convenir d'une rencontre avec Madame la Directrice de l'agence, de Trouville sur Mer, afin de pouvoir lui présenter notre demande de soutien financier à notre projet de « Représentations 3D et ses valorisations » en s'appuyant sur le remarquable dossier de Mme BESNARD et si possible avec son concours.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close à 12h15, cette treizième Assemblée Générale Ordinaire et ajoute :

« Je remercie très vivement tous les participants (pouvoirs et présents physiquement).

Puissions-nous continuer à œuvrer utilement au service de ce patrimoine qui nous est cher et recevoir des signes encourageants, telle que la poursuite de la candidature UNESCO. La nouvelle phase qui s'ouvre pour notre projet de « Représentation 3D et ses valorisations » est aussi facteur d'espérance.

Avec toute ma reconnaissance pour le chemin déjà accompli ! »

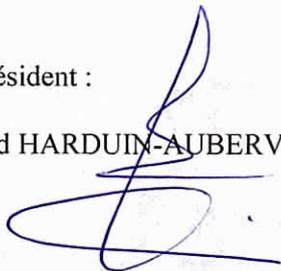
Les membres du CA doivent se réunir dès à présent.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 12heures et 15 minutes.

Fait et certifié exact, le 7 décembre 2019, à SAINT-ARNOULT.

Le Président :

Gérard HARDUIN-AUBERVILLE



Le Secrétaire :

Florence DELIRY

